



Compte rendu du conseil municipal du 03 février 2026

Sous la présidence de M. le maire OBARA Sylvain.

Membres présents :

M. Sylvain OBARA, Mme Anne RAMAND, M. Jean-Marc GILEWICZ, M. David ROBERT, Mme Maryse SANZEY, M. Romuald GARDEL, M. Guillaume FEVEZ (20h10)

Pouvoir :

M. Fabien OBARA donné à M. Sylvain OBARA

Absent :

Mme Myriam CHARLIER, Mme Marie Ange MOLLON, M Pascal MARTINET

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc GILEWICZ

Ouverture de la séance à 19h45

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28/11/25

Approbation à l'unanimité

2. Délibération : Fixation du montant de participation à la mutuelle des agents

Pour aider les agents à se doter d'une protection sociale complémentaire, les collectivités territoriales doivent fixer une participation financière à partir du 1^{er} janvier 2026 aux agents qui souscrivent des contrats ou adhèrent à des règlements de protection sociale complémentaire selon l'une des deux procédures suivantes :

- La labellisation
- La convention de participation

La commune étant dans le cas de la labellisation, l'agent qui est déjà titulaire d'un contrat au titre de la protection sociale complémentaire et qui souhaite bénéficier de la participation doit :

- Soit prouver à son employeur que son contrat actuel est labellisé
- Soit résilier son contrat actuel pour souscrire un contrat labellisé.

Personnel concerné : Mme Céline Gérard, Mme Anne Gardel, M. Bertrand Hacquin

La commune propose un montant brut de 15€ mensuel.

Adopté à 6 voix pour et 1 abstention



3. Délibération : désaffiliation du SDIS au Centre de Gestion de la Meuse

Le SDIS est affilié au centre de gestion et souhaite se désaffilier, pour cela l'accord des communes adhérentes doit être requis.

Adopté à 6 voix pour et 1 abstention

4. Organisation des élections municipales 2026

1er tour du scrutin : Dimanche 15 mars 2026 de 8h à 18h

- Inscription sur les listes électorales jusqu'au 6 février
- Réunion de la commission de contrôle des listes électorales : 21 février
- Dépôt des déclarations de candidature en préfecture : 26 février

5. Questions et informations diverses

- Lors du dernier conseil communautaire de la Codecom, le COPIL départemental de lutte contre le frelon asiatique a fait une présentation de son action en 2025 et des projets pour 2026. Afin d'organiser la lutte, il est demandé à chaque commune d'avoir un référent « frelon ». Après une réunion avec les apiculteurs concernés sur la commune, le référent est M. Didier LORANG.
- Un club de fléchettes en cours de créations sur le village sollicite la commune pour la mise à disposition d'un local. Une réflexion sera portée sur le prêt de la salle J. Gom ou sur une partie de l'ancienne micro-crèche actuellement mis à disposition à la Codecom.
- La téléphonie de la mairie et d'autres abonnés, a été coupée depuis quelques semaines suite à un vol de câbles au niveau de Beausite, les réparations sont en cours par Orange. Rétablissement prévu fin février.
- **Rappel de civilité** : suite à plusieurs réclamations concernant les déjections canines et de chats, la commune compte sur le civisme de chacun pour préserver un environnement propre, agréable et sûr pour tous.
Nous rappelons également les désagréments occasionnés par les aboiements intempestifs de chiens et les bruits de mobylettes qui tournent dans le village.
- Les travaux de couverture du Marnusson sont terminés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

***Le Maire,
Sylvain OBARA***

